

DECISION N° 70-2026

portant validation des devis UGAP pour la réalisation des contrôles réglementaires et annuels des bâtiments communaux et aires de jeux

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la Commande Publique ;
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu la proposition de la société UGAP ;

Considérant la proposition de la société UGAP, qui en une centrale d'achat ;
Considérant la nécessité de signer ces devis ;

DECIDE :

De valider les propositions de la société UGAP pour la réalisation des contrôles :

- Des ascenseurs et monte-charge pour un montant total de 741.39 € HT.
- Des installations électriques pour un montant total de 13 603.53 € HT.
- Des installations gaz et de cuisson pour un montant total de € 2 889.10 HT.
- Des systèmes sécurité incendie pour un montant total de 7 164.81 € HT.
- Des aires de jeux pour un montant total de 1 384.90 € H.T
- Des structures sportives pur un montant total de 3 075.35 € H.T

signé électroniquement le 23/03/2026,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

